

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19^{eme}
Nom de site	PARIS 19	Numéro	T02152
Adresse du site	14, rue Clavel	Hauteur	R+9 (29.99m)
Bailleur de l'immeuble	Social - Paris Habitat	Destination	Immeuble
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500Mhz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/07/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/09/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500Mhz) et partage 2100 MHz (4G/5G).		
Détail du projet	Ajout de 6 antennes sur un nouveau site en 2G/3G/4G/5G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz et 3500MHz), 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 80°, 170° et 270°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10 en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 80° < 3V/m - 170° < 2V/m - 270° < 3V/m 5G (3500) : 80° < 2V/m - 170° < 2V/m - 270° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G (2100) : 32.25m (80°) / 35.55m (170°) / 33.05m (270°) 5G (3100) : 32.85m (80°) / 33.15m (170°) / 33.65m (270°)		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes azimuts 80°, 170° et 270°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 6 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
SECTION D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DE L'EREA JEAN JAURES	7/9 rue Clavel 75019 Paris	R+5 16,85M	oui	89 m	<2 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 14 RUE CLAVEL 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 80°	Azimut 170°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	31.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 80°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



b. Azimut 170°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



c. Azimut 270°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 14 RUE CLAVEL 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 80°	Azimut 170°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 80°

b. Azimut 170°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



c. Azimut 270°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 1 (80°) :



Azimut 2 (170°) :



Azimut 3 (270°) :

